



La Calabre, l'autre Grande Grèce



Du 31 mai au 6 juin 2021

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Avec ses cités médiévales surplombant une mer cristalline, des paysages grandioses comme ceux du massif de la Sila, la Calabre a tout pour plaire. Dans la vieille ville de Cosenza, accrochée aux pentes du mont Pancrazio, dominée par un château normand, blasons, tourelles et balcons de fer forgé des nobles demeures endormies rappellent avec nostalgie les époques brillantes de "l'Athènes de la Calabre". Reggio Calabria présente un superbe quartier Liberty, un lungomare frangé de palmiers, véritable "Promenade des Anglais" face au Détroit de Messine et surtout un remarquable musée archéologique national de la Grande Grèce, récemment rénové, pour présenter les célèbres bronzes de Riace du Ve s. av. J.-C.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné la Calabre comme étant une destination qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« La Calabre, l'autre grande Grèce »

Avec les Amis des Musées

Du 31 mai au 6 juin 2021

Les + de ce voyage :

- Des vols internationaux avec la compagnie régulière Alitalia.
- Des hôtels 4* confortables (normes locales).
- La découverte d'une destination encore méconnue, marquée par des millénaires de culture et de civilisation.
- Des paysages idylliques de côtes et de montagnes hérissées de villages fortifiés.
- La visite du musée archéologique de Reggio et de son importante collection.
- La traversée du détroit de Messine.
- La visite de Taormine et de Catane.
- Le circuit en demi-pension.
- Le forfait boissons inclut dans la demi-pension.
- Le guidage en français pendant tout le séjour.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.
- **Un prix presto avantageux jusqu'au 1^{er} mars !**

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.
Rue des Francs 79 boîte 4 – B 1040 BRUXELLES – Tel : 02/647 30 00 – Fax : 02/647 37 22
info@preference.be - www.preference.be

PROGRAMME :

BRUXELLES → MILAN → LAMEZIA TERME – RENDE

LUNDI 31 MAI

En début de matinée, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

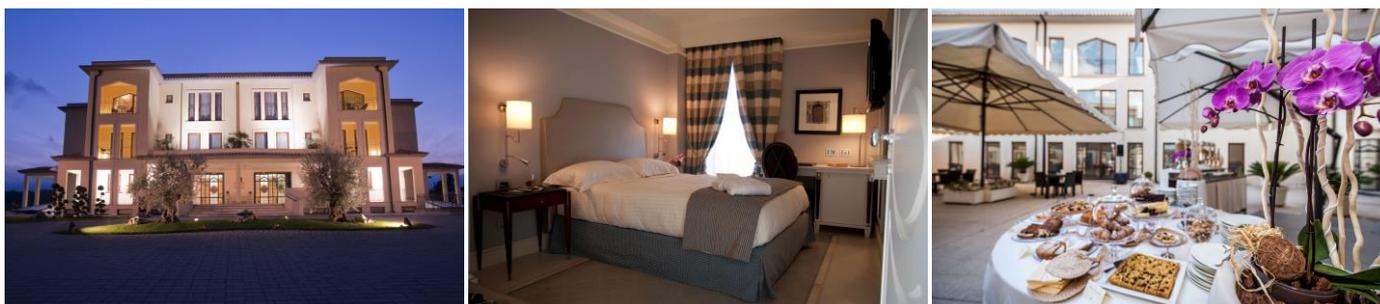
Envol avec la compagnie aérienne Alitalia via Milan.

Arrivée à Lamezia Terme en milieu d'après-midi, et accueil par votre guide francophone à l'aéroport.

Nous gagnerons Rende en empruntant l'autoroute A3 qui longe le golfe d'Eufemia puis sillonne les massifs de la Sila dans des paysages superbes.

Installation à l'hôtel et temps libre pour profiter du SPA (accès inclus).

Dîner et nuit à l'hôtel Best Western Villa Fabiano Palace 4* (ou similaire).



RENDE – COSENZA – SAN GIOVANNI IN FIORE

MARDI 1 JUIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Cosenza et visite de la vieille ville accrochée aux pentes du mont Pancrazio et dominée par un château normand. Blasons, tourelles et balcons de fer forgé des nobles demeures endormies rappellent avec nostalgie les époques brillantes où elle fut surnommée "l'Athènes de la Calabre".

Nous admirerons la belle façade ornée d'une rosace gothique de San Domenico et dans le Duomo, le monument funéraire d'Isabelle d'Aragon, qui mourut des suites d'une chute de cheval à Cosenza, ainsi que la chapelle Santa Caterina, toute de bois sculpté et doré, dans l'église San Francesco d'Assisi du XIIIe s. La Galeria Nazionale est située dans le Palazzo Amone, un majestueux bâtiment du XVIe s., qui présente des artistes calabrais et napolitains du XVIe au XIXe s. mais aussi des œuvres graphiques et des sculptures de l'artiste futuriste Umberto Boccioni né à Reggio di Calabria en 1882. Le Caffè Renzelli, au mobilier Liberty, rappelle l'atmosphère aristocratique de la ville encore au XIXe s.

Déjeuner dans un restaurant local à Cosenza (boissons incluses).

Départ pour une magnifique escapade dans les hauts plateaux du massif de la Sila qui offre des paysages époustouflants.



L'après-midi, nous visiterons la badia Florense, une abbaye fondée au XIIe s. à San Giovanni in Fiore qui conserve un beau portail gothique et une abside de type cistercien.

Installation à l'hôtel et fin d'après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel Duchessa della Sila 4* (ou similaire).



SAN GIOVANNI IN FIORE - SANTA SEVERINA – CROTONE – PIZZO – MAIERATO

MERCREDI 2 JUIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ matinal vers le village de Santa Severina perché sur un rocher qui domine la vallée du Neto au milieu des agrumes et des oliviers. La superbe place Vittorio Emanuele III dessert d'une part la cathédrale flanquée d'un baptistère du VIIIe s. et d'autre part le castrum byzantin remanié par Frédéric II qui accueille dans ses salles d'apparat du XVIIIe s. un musée de l'architecture militaire et de la mode.

Nous poursuivrons notre route pour Crotona, l'ancienne Kroton qui conquiert Pythagore et qui est aujourd'hui le seul port de la Calabre sur la côte ionienne.

Découverte de la vieille ville avec le château (de l'extérieur), le Duomo (XVIe s.) et sa Madonna di Capo Colonna de facture byzantine, et les splendeurs du musée archéologique avec le tesoro di Hera qui comprend un diadème de feuilles d'or tressées ainsi que des statuettes en bronze représentant une sphinge assise, une gorgone ailée, un petit cheval géométrique... de toute beauté!



Départ pour Pizzo (130 km – environ 2h30 de route) qui offre une superbe vue sur la côte Tyrrhénienne. Nous visiterons le castello aragonese du XVe s. où fut fusillé Joachim Murat en 1815. Nous descendrons à la Chiesetta di Piedigrotta implantée dans une anfractuosit  de la c te o  des artistes locaux entreprirent au XIXe s. de parer la grotte d'une multitude de statues sculpt es   m me la roche qui lui conf rent une atmosph re f erique.

Transfert vers l'h tel.

Installation, d ner et nuit   l'h tel Popilia Country Resort 4* en cottage (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Vibo Valentia, nous visiterons le superbe château bâti par Frédéric II et agrandi par la maison d'Anjou, dont les différentes salles présentent, fort bien, de riches collections archéologiques dont la laminetta aurea du Ve s. av. J.-C., petite plaque en or retrouvée dans une nécropole. Le Duomo préserve un superbe triptyque d'Antonello Gagini (XVIe s.).

Nous gagnerons ensuite Tropea qui présente un centre historique perché plein de beaux palazzi et d'églises baroques du même ocre jaune que la roche. Balcons et portails sculptés rappellent la prospérité de ville sous les Angevins et les Aragonais.

Déjeuner libre au bord d'une mer cristalline.

Nous rejoindrons enfin Scilla (environ 2h de trajet), célèbre dans l'Antiquité pour son monstre à 6 têtes qui détruisait les bateaux qui approchaient l'éperon rocheux qui domine toujours le détroit de Messine. Il est surmonté depuis le XVIe s. du château des Ruffo di Calabria qui offre un point de vue imprenable sur une très belle plage bordée de maisons d'une part et de l'autre sur un village de pêcheurs parfaitement préservé.

Arrivée à Reggio di Calabria en fin d'après-midi.



Installation au Grand Hôtel Excelsior 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du superbe musée archéologique national de la Grande Grèce qui a rouvert récemment pour présenter une collection extraordinaire.

Les célèbres bronzes de Riace de 2m de haut, découverts en 1972 par un plongeur près de Stilo, incarnent la perfection du corps humain dans la culture grecque du Ve s. av.-J.C. Ils sont accompagnés d'un exceptionnel portrait de philosophe. Un superbe Kouros de marbre découvert à Reggio date de la période archaïque. Des Ephèbes nus à cheval du Ve s. av.-J.C proviennent du temple de Zeus de Marafioti. Le sanctuaire de Perséphone à Locri a conservé des miroirs en bronze ornés de figures humaines, des plaques votives en terre cuite de toute beauté. Du temple ionique de Marasa proviennent deux statues de marbre spectaculaires représentant Castor et Pollux. Une grande mosaïque représentant une scène de chasse à l'ours (1er s. Av.-J.C) a été découverte sur le site de Tauriani.



Déjeuner libre.

En début d'après-midi, découverte du Corso Garibaldi, promenade favorite des habitants de Reggio, dotées de belles boutiques, avec un arrêt à la Pinacoteca civica qui présente dans une aile du Théâtre de la ville, des oeuvres d'Antonello Da Messina, de Giovanni Bellini, Luca Giordano et du Calabrais Rubens Santoro.

Découverte de l'architecture Liberty. La piazza Italia qui était le siège de l'Agora grecque puis du forum romain, est aujourd'hui entourée de beaux édifices Art nouveau. Une série de villas de style Liberty ou qui reprennent les lignes des palais vénitiens du XVe avec des fenêtres gothiques, regardent la mer tout au long du corso Vittorio Emanuele III, parallèle au lungomare frangé de palmiers, véritable "Promenade des Anglais" calabraise.

Dîner et nuit à l'hôtel Excelsior 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Après avoir passé le détroit de Messines, nous gagnerons Taormine qui surplombe, dans une végétation subtropicale luxuriante, la mer Ionienne. Nous visiterons le célèbre théâtre bâti par les Grecs à l'époque hellénistique et remanié par les Romains au II^e s. de notre ère. Il offre une vue somptueuse sur l'Etna.

Nous emprunterons le pittoresque Corso Umberto qui nous mènera à la Piazza del Duomo, dominée par la façade XVII^e de cathédrale San Nicolò (XIII^e s.) et ornée d'une fontaine baroque.



Déjeuner libre.

Nous quitterons Taormine par la Porta Catania voisine du Palazzo del Duchi di Santo Stefano, chef-d'œuvre de l'architecture gothique sicilienne avec quelques influences arabes.

Nous poursuivrons notre route jusqu'à Catane.

Fondée par des colons grecs au VII^e s. av. J.C., la ville fut détruite au cours des siècles par des éruptions et des tremblements de terre. L'actuelle Catane, classée au Patrimoine de l'Unesco, date du XVIII^e s. et recèle des édifices en terre volcanique particulièrement créatifs du baroque sicilien tel le palazzo Biscari ou la Badia di Sant'Agata. La via Crociferi longe des palais et des églises baroques superbement décorés. L'emblème de la ville est un éléphant sculpté dans la lave et portant sur le dos un obélisque au centre d'une fontaine. Il domine la piazza del Duomo qui offre des perspectives fabuleuses sur l'Etna.

Un des rares vestiges médiévaux de Catane est le Castello Ursino bâti au XIII^e s. par Riccardo da Lentini pour Frédéric II. Reconstitué au XVI^e, le château est de plan carré avec quatre tours d'angle.

Installation à l'hôtel Una Palace Hotel 4* (ou similaire).

Diner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du Duomo Sant'Agata, à la belle façade baroque mais dont les absides et le transept datent de l'époque normande. La cathédrale abrite le tombeau de Vincenzo Bellini.

Visite privée du Palazzo Biscari, le plus grand palais privé du XVIIIe construit sur un remblai des remparts du XVIe s. Il est célèbre pour sa terrasse ornée de *putti*, d'atlantes et de couronnes de fleurs sculptés par Antonino Amato.



Transfert à l'aéroport de Catane.

Envol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en fin de soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1ER MARS : 1.755 €

APRES LE 01/03, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.855 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **250 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

*SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 – 1000 BRUXELLES.*

CE PRIX COMPREND:

- / Les vols internationaux avec Alitalia.
- / Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 82.53€).
- / Les services d'un guide local francophone.
- / Les transferts et les transports en autocars.
- / Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaire).
- / Le forfait boissons inclus lors des repas du soir.
- / Le déjeuner dans la région de Cosenza (boissons incluses).
- / Les visites et excursions prévues au programme.
- / Les entrées aux sites et musées.
- / La taxe de séjour.
- / L'accompagnement Preference - Travel Team.
- / La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- / Les déjeuners.
- / Les boissons.
- / Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- / Les assurances auprès de « Assurincò ».

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LA VISITE DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FAIT A PIED ET REQUIERE DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

LA CALABRE S'OUVRE PETIT A PETIT AU TOURISME. LE CHOIX DE L'INFRASTRUCTURE HOTELIERE Y EST ENCORE ASSEZ LIMITE. NOUS AVONS TOUTEFOIS SELECTIONNE PARMIS LES MEILLEURS ALTERNATIVES DISPONIBLES DE LA REGION.

BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUELEMENT DE COTISATION

barrer la mention inutile svp

(En lettres capitales svp)

Nom: Prénom:

Nom: Prénom:

Enfant 1: Date de naissance:

Enfant 2: Date de naissance:

Adresse de contact:

Rue: N°: Boîte:

Code postal: Ville: Pays:

Tél/GSM : Date de naissance:

Adresse e-mail:

2ème adresse e-mail:

SOUHAITE devenir Membre ou renouveler sa carte de Membre *(barrer la mention inutile svp)*

		Cotisation annuelle	Si ordre permanent	
<input type="checkbox"/>	Adhérent	Jeune ami (18 à 25 ans)	20 €	18 €
<input type="checkbox"/>		Individuel	50 €	45 €
<input type="checkbox"/>		Couple (2 cartes de membre)	75 €	70 €
<input type="checkbox"/>	Famille	2 (grands) parents nominatifs + 2(petits)enfants (+5€/enf sup)nominatifs	85 €	80 €
<input type="checkbox"/>	Effectif	Individuel	100 €	90 €
<input type="checkbox"/>		Couple (2 cartes de membre)	150 €	140 €
<input type="checkbox"/>	Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	200 €	190 €
<input type="checkbox"/>	Protecteur (*)	Individuel	100 € + 150 € min	90 € + 150 € min
<input type="checkbox"/>		Couple	150 € + 150 € min	140 € + 150 € min

(*) Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient membre protecteur.

PAYE pour compte de l'ASBL Amis des Musées

la somme de € sur le compte – BE32 3631 2340 9302/BBRUBEBB

Date: Signature:

**Agrafer preuve
de paiement**

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1ER MARS : 1.755 €**

APRES LE 01/03, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.855 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **250 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 30 AVRIL 2021.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D.3482

TOUT PAIEMENT PAR CARTE AMERICAN EXPRESS SERA MAJORE DE 2,5 % DU MONTANT TOTAL.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconforts rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018